

Des Arbres et des Papiers

Une nouvelle association sulpicienne

En 2018, deux **familles demandeuses d'asile** étaient accueillies à Saint-Sulpice-la-Forêt via le dispositif CADA géré par l'association Coallia. Les Sulpiciens avaient alors été nombreux à répondre présents pour la création d'un **comité de soutien** à ces familles, qui ont pu obtenir leur statut de réfugiés et ont depuis quitté la commune.

Membres actifs du comité de soutien, **nous sommes six à avoir souhaité continuer** l'aventure en créant une association – **Des Arbres et des Papiers** – afin de pérenniser l'expérience acquise et de continuer le combat pour un **accueil inconditionnel des personnes exilées**.

Il nous est apparu nécessaire de nous structurer pour renforcer nos liens et notre capacité d'action, mais aussi d'afficher

clairement notre démarche grâce des objets clairs inscrits dans les statuts de l'association.

Ainsi, nous nous sommes fixé comme ambition d'intervenir à la demande des personnes exilées pour faciliter la possibilité de se nourrir, de se vêtir, de se soigner, de se loger, en aidant aux démarches administratives quotidiennes et aux démarches juridiques liées aux droits des étrangers, en orientant vers les professionnels qui en ont la charge ou qui ont pris la responsabilité de leur présence sur la commune.

Après une première soirée de présentation au Guibra en février 2020, qui nous a permis de trouver un large écho auprès des Sulpiciens, nous lançons **un appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre**.



De gauche à droite Anne-Charlotte Turpin, Fabien Toulemonde, Sonia Le Nézet, Mickaël Bardy, Émilie Taloudec, Jessie Magana.

Depuis le déconfinement, d'autres personnes exilées sont venues (ou vont venir) habiter dans notre commune, et les besoins sont nombreux : dons de vêtements ou de mobilier, petits services du quotidien, conversation en français avec les adultes, jeux ou ateliers avec les enfants, etc. **Aucune compétence n'est nécessaire, juste l'envie d'aider, de partager.**

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement recevoir nos informations, n'hésitez pas à nous contacter :
desarbresetdespapiers@protonmail.com.

Une collecte de fonds est en ligne sur :
www.helloasso.com, mots clés : « Des arbres et des papiers ». 66 % du don sont déductibles fiscalement.